



3ème CONGRES HISPANO-FRANCOPHONE DE MEDECINE MARITIME  
III CONGRESO INTERNACIONAL HISPANOFRANCOFONO DE MEDECINA MARITIMA  
6ème JOURNEE MAROCAINE DE MEDECINE DES GENS DE MER

---

# ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL EN MILIEU PECHE ET MESURES PREVENTIVES

AHMED EL KOUHEN  
DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME  
MAROC



## LA SITUATION MONDIALE

---

- ❑ La pêche en tête des professions dangereuses
- ❑ 24 000 décès en moyenne par année dans le monde;
- ❑ Chiffre en deçà de la réalité, selon OIT (peu de pays tiennent des statistiques fiables);
- ❑ Le taux moyen d'accidents mortels dans le monde serait compris entre 90 et 150 /100 000 marins;
- ❑ Ce chiffre serait compris entre 300 et 1000 décès pour 100 000 marins en Afrique de l'Ouest; 585/ 100 000 marins en Afrique du Sud;
- ❑ Le risque est 10 fois plus élevé pour un pêcheur africain que pour son homologue Norvégien;



## LA SITUATION MONDIALE

Selon des chercheurs français, la pêche est un des métiers les plus dangereux en France :

□ 17,5 millions de salariés et 800 000 accidents avec arrêts ou incapacité de travail, soit 1 pers./22 et 700 décès;

□ Le secteur de la pêche compte 17 500 marins et 2 000 AT par an, soit 1 pers./8 et 25 décès!

□ Les accidents majeurs sont plus rares : traumatismes crâniens, hypothermies et noyades..., mais les conséquences plus dramatiques

□ Plus de 80% des AT entraînent un arrêt de travail d'une moyenne de 50 j; et plus le navire est petit est plus ce ratio est important (85% pour les moins de 25 mètres);

□ Alcool, drogue et téléphones : des facteurs récurrents qui diminuent la concentration et l'attention; des facteurs « qui accentuent les conditions de dangerosité, surtout lorsqu'on tombe dans l'eau froide par leur effet de dilatation des vaisseaux sanguins »



## LA SITUATION MONDIALE

---

- ❑ En 2005, aux USA, un pêcheur avait 25 fois plus de risque de mourir qu'un travailleur à terre;
- ❑ Estimation des accidents n'ayant pas entraîné la mort reste plus délicat à recenser: il est impossible d'avoir des chiffres fiables, dans la majorité des pays;
- ❑ Pour l'UE, un rapport de 2001 considérait qu'un marin sur sept était chaque année victime d'un AT ;
- ❑ Globalement, le constat est plutôt négatif: l'amélioration de la sécurité en mer apparaît donc comme une priorité.



## LA SITUATION AU MAROC

- Rapport basé sur les statistiques émises par les DPM, et des services responsables du sauvetage des vies humaines en mer;
  
- Données ne reflètent pas la réalité:
  - Seules les données sur les AT mortels sont fiables;
  - Les accidents et lésions sont sous déclarés;
  - Absence de déclaration de la pêche artisanale : absence de couverture sociale n'oblige pas à faire des déclarations d'AT , sauf pour les accidents mortels; les marins se font soigner à leurs propres frais ou par l'employeur;
  
- Données sur les AT en 2008 :
  - 454 AT sur une population active de 112 000 marins, soit une moyenne de 4 AT pour 1000, contre 5/1000 en 2007, 4/1000 en 2006 et 6/1000 en 2005;
  - 46 Accidents mortels, soit un taux de décès moyen de 41/100 000, ce qui nous situe en deçà de la moyenne mondiale (entre 90 et 150/100 000)



## AT MORTELS

- Perte de 46 vies humaines en 2008, dont :
    - 22 décès à bord des navires;
    - 24 décès et disparitions lors d'évènements de mer, dont 10 décès suite à des chutes par dessus bord;
- 
- Comparaison des Taux des AT durant les trois dernières années:
    - 41 pour 100 000 marins en 2008
    - 74 pour 100 000 marins en 2007;
    - 65 pour 100 000 marins en 2006;
    - 84 pour 100 000 marins en 2005.
  
  - Les décès suite à des événements de mer sont les plus nombreux, ce qui influe sur les chiffres d'année en année, car il es bien évident qu'un naufrage, en fonction des effectifs à bord, aura des conséquences différentes et influencera lourdement sur les statistiques.



## ANALYSE DES AT SURVENUS EN 2008

□ Milieu hostile et imprévisible;

---

□ Marins sont exposés :

■ Intempéries et météo défavorable;

■ Aux conditions de travail souvent difficiles

■ Risque de naufrage;

■ A la manipulation des équipements et engins de pêche;

■ Incendie et risque de voie d'eau à bord;

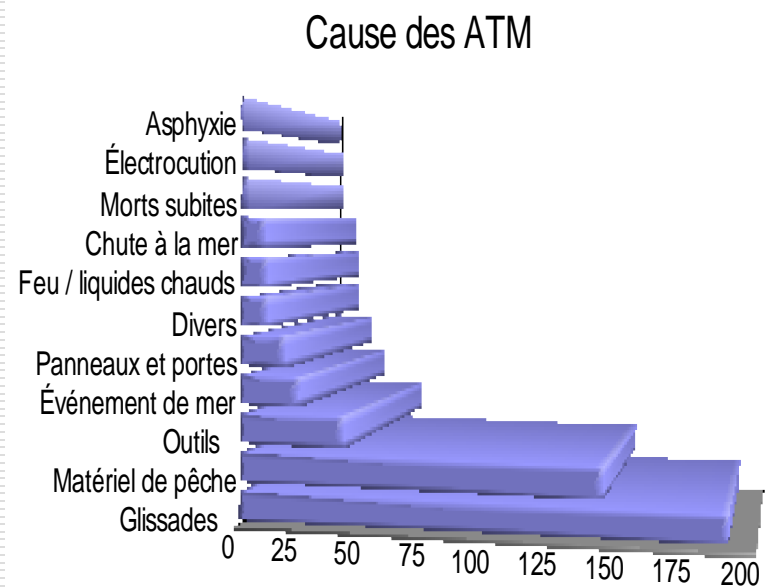
■ Stress et risque de contagion d'une maladie à bord;

■ Insuffisance d'équipement de sécurité à bord (pas de radio communication, pas de gilet de sauvetage...  
(+++ pour la PA)



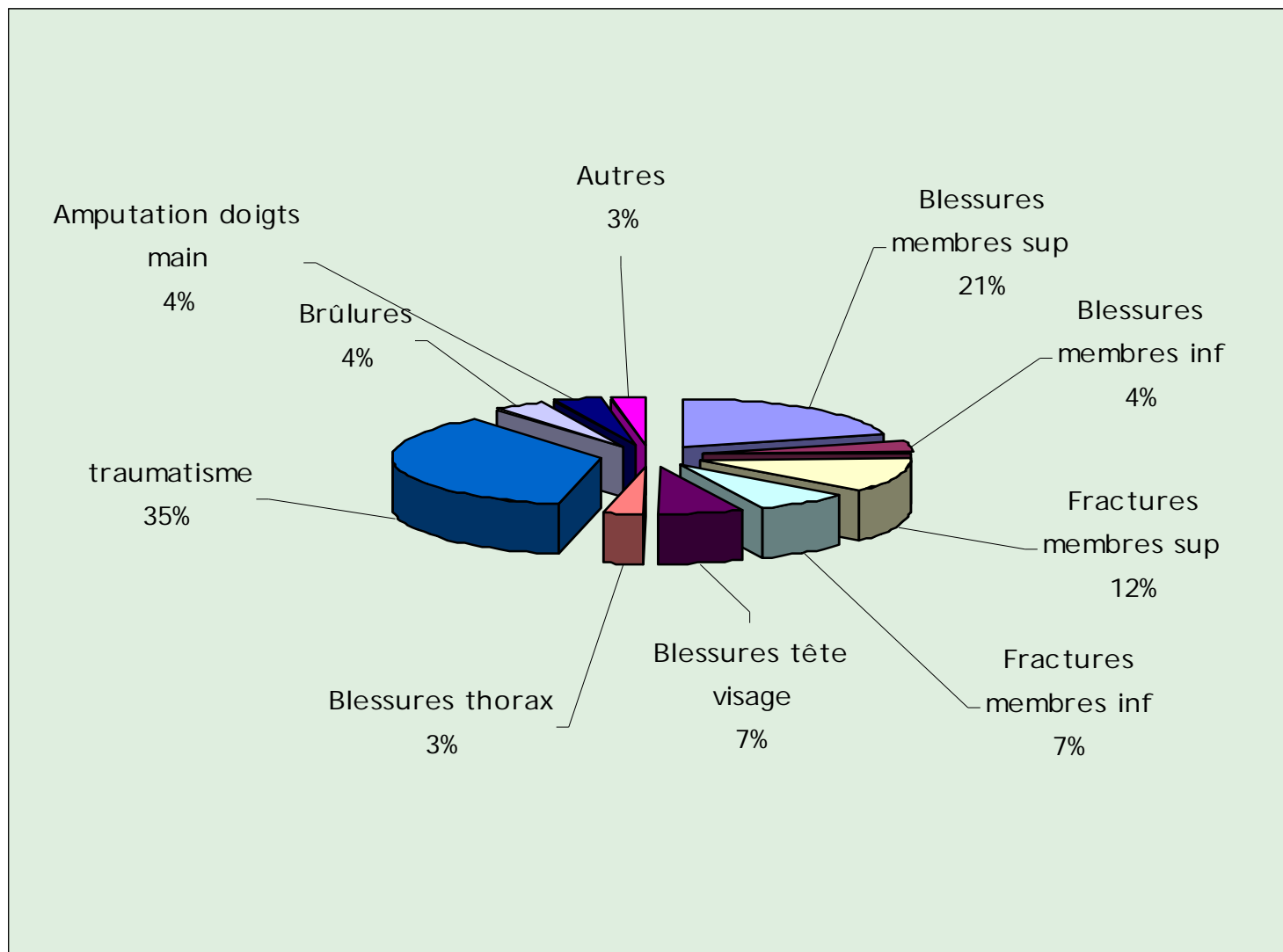
## PRINCIPALES CAUSES DES AT

Cause des ATM	Nombre AT	Pourcentage
Glissades et pertes d'équilibre	189	41.63%
Matériel de pêche	142	31.28%
Outils et Objets en Mouvements	42	9.25%
Evènements de mer	24	5.29%
Panneaux et portes	18	3.96%
Divers	11	2.42%
Feux / liquide chauds	11	2.42%
Chute à la mer	10	2.20%
Morts subites	3	0.66%
Electrocution	3	0.66%
Asphyxie	1	0.22%
Total	454	100,0%





# PARTIES DU CORPS AFFECTEES LORS D'UN AT





## PARTIES DU CORPS AFFECTEES

La lecture des données relatives aux parties du corps les plus exposées nous amène à faire les constatations suivantes:

□ Ce sont toujours les membres supérieurs, notamment les mains, qui sont les plus affectés avec 37% des cas enregistrés, soit:

- 84 blessures de la main;
- 47 fractures du bras ou de la main;
- 15 amputations de doigts de la main

□ Les traumatismes constituent 35% des cas, dû à des glissades fréquentes ou chutes accidentelles;

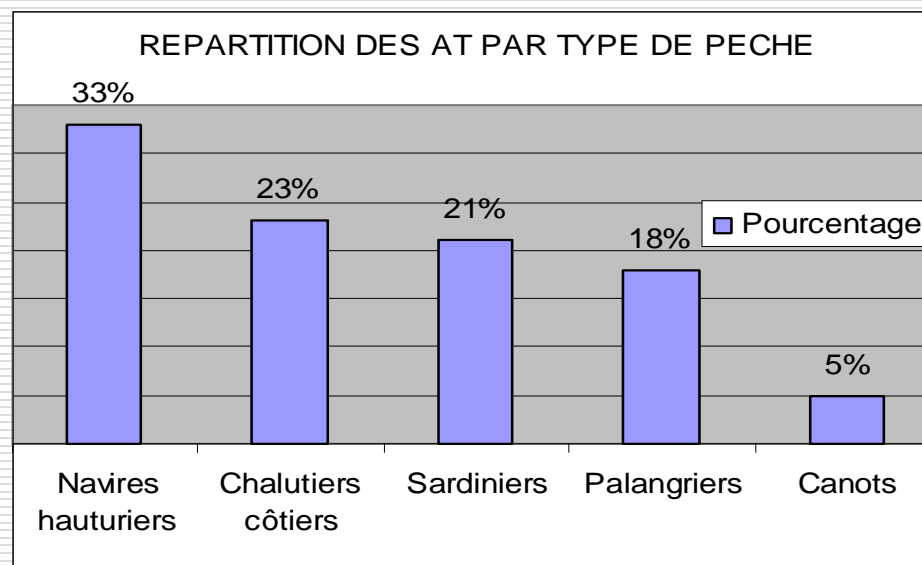
□ Quant aux blessures affectant les membres inférieurs du corps, elles constituent 11% des conséquences des ATM, répartis comme suit :

- 15 cas de blessures ;
- 30 cas de fracture ;



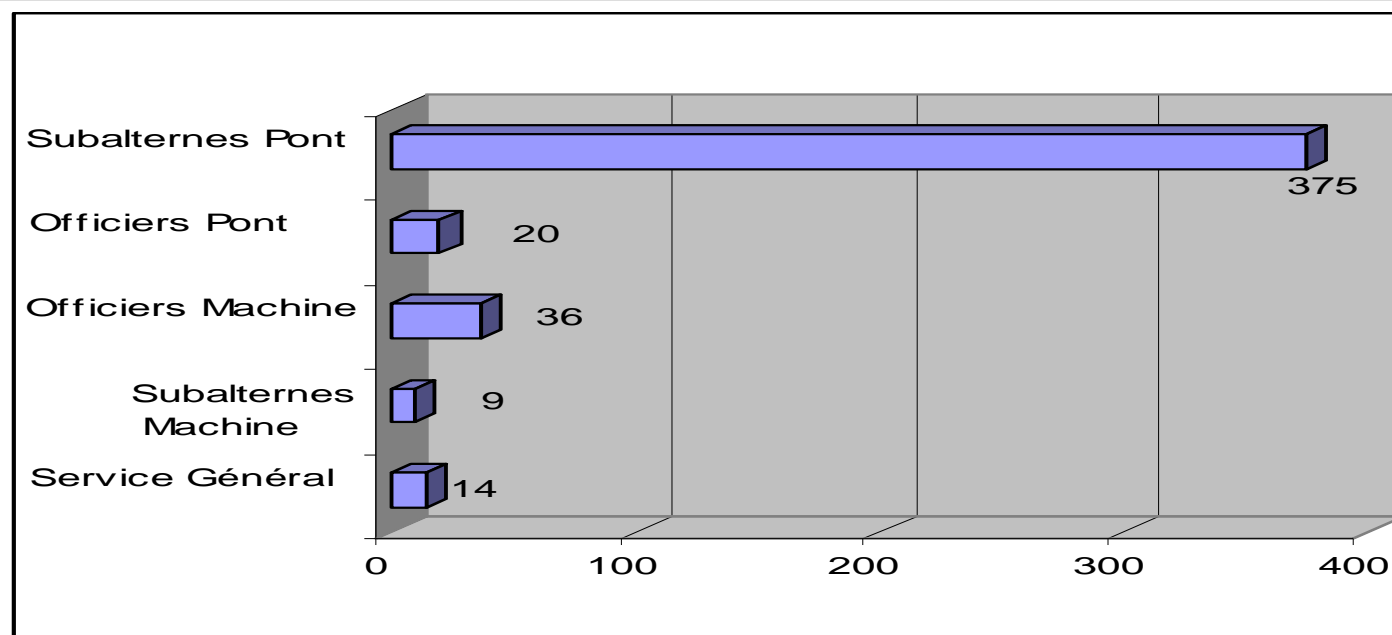
## LES ATM PAR TYPE DE PECHE

□ Le secteur de la pêche côtière qui emploie une population plus importante, est le plus touché avec 62 % des ATM, contre 33% pour la pêche hauturière et 5% pour la pêche artisanale, qui est en sous déclaration.





## LES AT PAR POSTE DE TRAVAIL

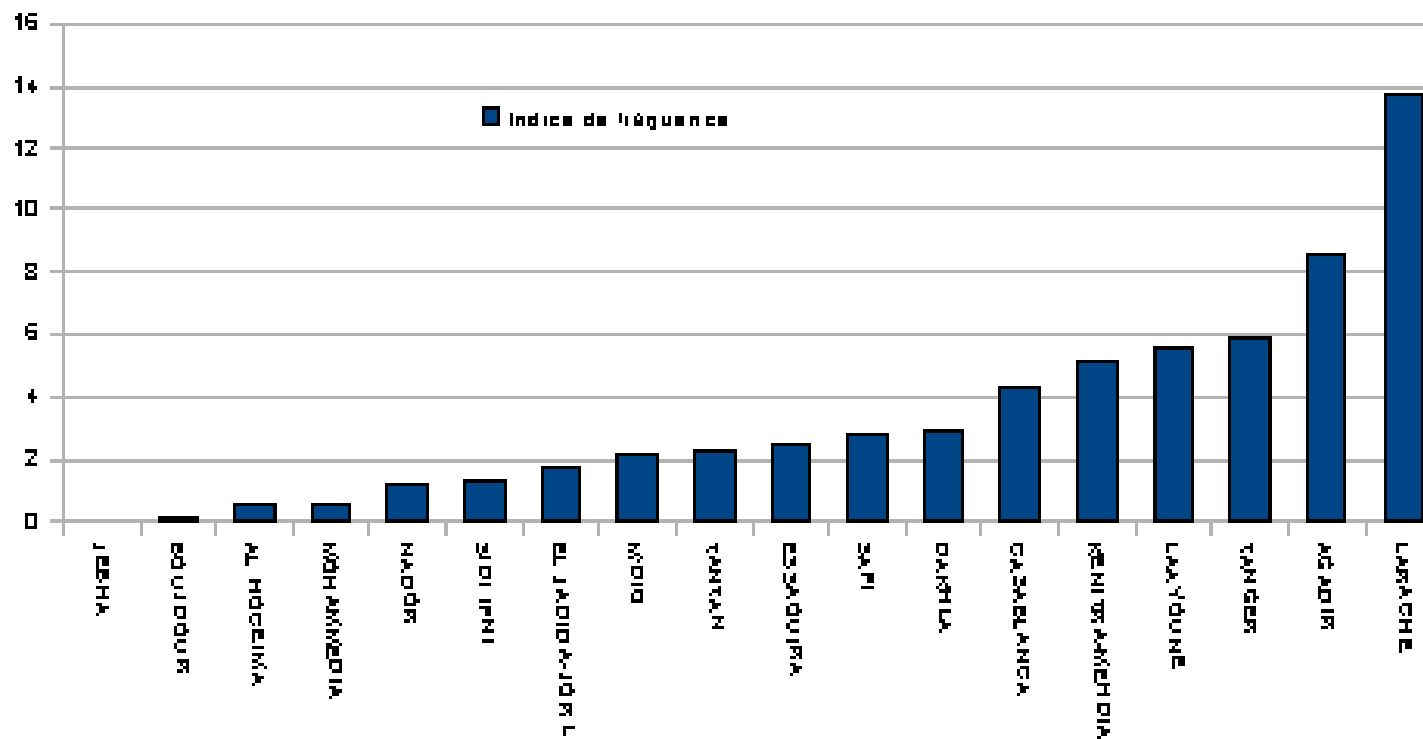


□ Le personnel subalterne pont et machine représente 85% des accidentés, soit le plus grand nombre. Ceci est dû au fait que ce personnel est plus nombreux, plus exposé aux risques et exécute des tâches sensibles, afférentes à l'exploitation des navires;

□ Le personnel affecté à la conduite est moins exposé, il représente 12% des accidentés. Les marins affectés au service général représentent 3% du total des accidentés.



## AT PAR REGION MARITIME



□ La DPM de Larache arrive en tête avec un indice de fréquence des accidents de travail de 13,7 AT pour 1000 marins suivi des DPM d'Agadir avec 8,7 AT pour 1000, de Tanger avec 6 AT pour 1000 et de Laayoune avec 5,5 AT pour 1000. Aussi, 65% des AT ont été enregistrés par les DPM situées au sud d'Agadir où plus de 59% de la population maritime est en activité.



## CONCLUSION

□ La comparaison avec les données des années précédentes, confirme la tendance progressive à la diminution du nombre des accidents du travail maritime ainsi que le nombre des pertes de vies humaines.

---

□ Elle permet aussi de relever les similitudes suivantes:

■ La pêche au chalut continue de se poser en tête des modes de pêche à risque ;

■ Les chutes, glissades et manipulation du matériel de pêche arrivent en tête des causes des ATM;

■ Les parties du corps les plus souvent atteintes sont les membres supérieurs et surtout les mains;

■ Les marins qui effectuent des tâches d'exécution sont les plus exposés.



## MESURES MPM: PREVENTION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITE

- ❑ Réalisation de campagne de sensibilisation sur la sécurité maritime dans tous les ports de pêche du Royaume et organisation de sessions de vulgarisation dans les sites de pêches artisanaux ;

---

- ❑ Poursuite du programme de réalisation des Antennes de Santé des Gens de Mer dans tous les principaux ports du Royaume. Actuellement il existe 20 ASGM ;
- ❑ Poursuite du programme organisant la Recherche et le Sauvetage des Vies Humaines en Mer au Maroc ;
- ❑ Organisation d'une Journée de Médecine des Gens de Mer à Agadir pour aborder les aspects de prévention et de santé des marins ;
- ❑ Adoption d'un projet de loi permettant de fixer par voie réglementaire les conditions d'aptitude physique requises à la navigation, ainsi que les conditions, les fréquences et les modalités de mise en œuvre du contrôle médical à tous les marins;
- ❑ Poursuite des négociations avec les responsables de la CNSS pour généraliser la couverture sociale à l'ensemble des travailleurs de la pêche y compris les marins canotiers. La mise en place de la CNSS donnera de facto l'adhésion à l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire).



---

MERCI POUR VOTRE ATTENTION